

**Service des Sports**

Affaire suivie par : Perrine TISON

☎ : 03.44.32.00.88

Email : [tison.p@ville-senlis.fr](mailto:tison.p@ville-senlis.fr)

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de sa volonté de renforcer la concertation, la coordination et l'innovation en matière de politique sportive, la Ville de Senlis engage la création d'un **Conseil Local du Sport (CLS)**.

Cette instance de gouvernance participative a pour vocation de réunir l'ensemble des acteurs du territoire afin de construire collectivement une politique sportive cohérente, inclusive et ambitieuse au service des Senlisiens.

Le CLS aura notamment pour missions de :

- contribuer à l'élaboration du Projet Sportif Local de la commune ;
- favoriser la coopération entre les associations sportives, les établissements scolaires, les acteurs de la santé, les partenaires économiques et les services municipaux ;
- proposer et accompagner des actions innovantes dans les domaines du sport-santé, de la jeunesse, de l'inclusion, des équipements sportifs et de l'événementiel ;
- participer à l'évaluation des politiques sportives municipales ;
- formuler des propositions et des recommandations pour le développement du sport sur le territoire.

Le CLS sera composé de 17 à 19 membres répartis en cinq collèges :

1. Associations sportives (5 représentants) ;
2. Établissements scolaires et universitaires (3 représentants) ;
3. Acteurs de la santé et du sport-santé (3 représentants) ;
4. Acteurs socio-économiques et partenaires (3 représentants) ;
5. Services municipaux et élus (3 à 5 représentants).

Les candidatures seront examinées au regard des critères suivants :

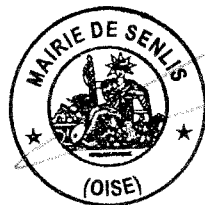
- représentativité du secteur d'activité ;
- diversité des profils et des expériences ;
- motivation à contribuer aux travaux du Conseil ;
- capacité à participer activement aux réflexions et aux projets ;
- recherche d'un équilibre entre les femmes et les hommes.

Le fonctionnement du CLS reposera sur :trois réunions plénières par an et la mise en place de groupes de travail thématiques (sport-santé, équipements, jeunesse, inclusion, événements, etc.).

Si vous souhaitez participer à cette démarche collective et contribuer au développement du sport à Senlis, nous vous invitons à transmettre votre candidature accompagnée d'une lettre de motivation avant le **10 juillet 2026** à [tison.p@ville-senlis.fr](mailto:tison.p@ville-senlis.fr)

Nous comptons sur votre engagement pour faire de cette nouvelle instance un véritable espace de dialogue, de proposition et d'action au service du sport pour tous.

Dans l'attente de votre candidature, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



**Joël BERTINATTI**  
*Adjoint au Maire en charge du Sport et de la  
Prévention en matière de Santé*